Document généré le 12 oct. 2024 03:48

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire

La littérature québécoise dans les universités canadiennes-anglaises

Adrien Thério

Numéro 25, printemps 1982

URI : https://id.erudit.org/iderudit/39479ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)
1923-239X (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Thério, A. (1982). La littérature québécoise dans les universités canadiennes-anglaises. *Lettres québécoises*, (25), 67–71.

Tous droits réservés © Éditions Jumonville, 1982

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Gérard Tougas Photo : Athé

La littérature québécoise dans les universités canadiennes-anglaises

Nous avons cru qu'il serait intéressant pour nos lecteurs de savoir si notre littérature a quelque influence chez nos compatriotes anglais. À cet effet, nous avons rencontré deux spécialistes de la littérature québécoise, tous deux professeurs de lettres dans leur université.

Nous vous présentons donc ces deux entrevues. Dans le premier cas, pour des raisons que l'on comprendra, l'interview avec Gérard Tougas, qui enseigne à l'Université de Colombie Britannique, à Vancouver, aborde d'autres questions. Pour sa part, David Hayne qui a commencé de s'intéresser à la littérature québécoise il y a une trentaine d'années, était probablement le plus apte à nous parler de l'enseignement de la littérature québécoise dans la province voisine. Les deux entrevues ont été faites par Adrien Thério.

Gérard Tougas

Q. M. TOUGAS, il y a combien d'années maintenant que vous enseignez la littérature québécoise à UBC ? Avez-vous été le premier à le faire ?

R. Si j'ai bonne mémoire, le premier cours en littérature canadienne-française (comme on disait à l'époque) date de 1955. J'ai été, en effet, le premier à instituer un cours de ce genre, à Vancouver.

Q. Vous avez publié cette HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE, très différente de celles qui l'avaient précédée, en 1960, aux Presses universitaires de France. Comment en êtes-vous arrivé à vous spécialiser en littérature canadienne-française sans demeurer au Québec et à un moment où cette littérature commençait à peine à être enseignée dans nos universités ?

R. Ma décision de me lancer dans les études canadiennes-françaises, et bientôt après, d'élargir mon enquête aux dimensions du monde francophone, s'explique par l'appréciation que j'ai faite de l'état du monde, dans les années cinquante. Je me trouvais à l'Université Stanford, en Californie, en 1950-1953. Peu avant cela, je venais de quitter Genève où j'avais été interprète aux Nations Unies. J'avais assisté, à Genève, à la montée irrésistible de la langue anglaise. (Songez qu'avant 1939, à la Société des Nations, 80% des délégués s'exprimaient en français. Même le délégué japonais parlait français !) Or, aux États-Unis, je prévoyais que la langue française, première langue étrangère dans les universités depuis la fondation de la République en 1776, cèderait rapidement ce privilège au profit de l'espagnol — ce qui n'a pas manqué de se produire.

Que faire ? J'aurais facilement pu m'installer aux États-Unis — les postes, pendant les années cinquante, ne manquaient pas — mais il me répugnait d'enseigner une matière qui n'avait pas l'avenir pour elle. De surcroît, la pression de la langue anglaise, même au sein de départements de français, y est si puissante, qu'on a l'impression d'enseigner une langue morte. Même constatation pour la littérature française, qui, dans le contexte américain, s'apparente quelque peu à l'antiquité gréco-latine.

Il m'a semblé, dans ces conditions, que la présence des Québécois au Canada, promettait un meilleur avenir pour les études de langue et de littérature françaises.

Q. Pourquoi avez-vous choisi de vous établir en Colombie britannique plutôt qu'au Québec pour poursuivre vos recherches ?

R. Ayant décidé de rentrer au Canada, j'ai accepté le premier poste qui m'a été offert, qui a été précisément à Vancouver. Je devrais ajouter, cependant, qu'à l'époque, les deux universités du Québec — Laval et l'université de Montréal — appartenaient à un monde à part. Les professeurs qui changeaient de poste se déplaçaient n'importe où au Canada et aux États-Unis — sauf au Québec. Sans doute l'aspect officiellement confessionnel des deux universités du Québec expliquait-il cet état de choses. La laïcisation ultérieure du Québec a fait tomber beaucoup de barrières.

Q. Est-ce que, depuis que vous êtes à UBC, les cours de littérature canadienne-française ou québécoise se sont multipliés ?

R. Nous offrons maintenant, selon les années, quatre ou cinq cours en littérature québécoise. Aujourd'hui, de nombreux professeurs s'intéressent à la littérature du Québec et certains d'entre eux ont toute la compétence voulue pour faire un cours sur tel ou tel aspect de cette littérature. Depuis une génération, ce qui s'est produit au Canada anglais est donc clair : la littérature Québécoise est devenue, implicitement, une matière obligatoire dans les principales universités.

Q. Vos étudiants sont-ils des Québécois exilés, des Canadiens anglais, des étudiants venus de l'étranger ?

R. Ils sont de partout. Il y a une vingtaine d'années, il était rare de voir arriver un étudiant du Québec. Chaque année, il nous en arrive maintenant plusieurs.

Q. Revenons à votre *Histoire de la littérature canadienne-française* qui a été très bien reçue au Québec en 1960. Elle a connu plusieurs rééditions, si je ne me trompe.

R. En effet, il y a eu quatre éditions « revues et augmentées », de 1960 à 1974.

Q. Est-ce que vous n'avez pas, dans les dernières éditions, décidé de réduire considérablement le nombre de pages de cette *Histoire ?*

R. Je suis heureux que vous me posiez cette question, car elle me permet d'expliquer pour la première fois ce qui s'est passé aux Presses universitaires de France.

En 1960, le directeur littéraire, Philippe Garcin, s'est personnellement intéressé à mon *Histoire*. D'une édition à l'autre, il a maintenu son intérêt et m'a vivement encouragé, après la parution de la quatrième édition (1967), qui s'était très bien vendue, d'en préparer une cinquième. Or, entre la quatrième et la cinquième édition, Philippe Garcin s'est tué dans un accident d'équitation.

Son successeur — comme il arrive souvent en pareil cas — arrivait à son poste avec une toute autre formation. Il m'écrivit une lettre curieuse, me proposant de modifier le titre de mon ouvrage et de présenter la cinquième édition sous le titre *La littérature canadienne-française*. Normalement, j'aurais refusé, puisque c'était induire en erreur les nombreux lecteurs qui m'étaient restés fidèles jusqu'à la quatrième édition. Toutefois, j'étais très conscient du fait que le manuscrit qu'on m'avait demandé pour une date déterminée n'était pas terminé. À titre d'exemple, je peux mentionner ce fait, qui en dit long sur la cinquième édition de 1974 : Jacques Ferron, un des principaux romanciers du Québec, n'y figurait pas. Il n'y avait presque rien sur Michel Tremblay. Si j'ai fini par accepter le titre tronqué, c'est que dans mon esprit, ce titre correspondait au contenu de la cinquième édition. Je me promettais, si jamais il y avait une sixième édition, de revenir au seul titre convenable : *Histoire de la littérature canadienne-française*.

Aujourd'hui, ces faits n'ont qu'un intérêt historique. Il n'y aura pas de suite à mon *Histoire*, qui, à un moment donné, a pu jouer un rôle dans le développement de l'histoire littéraire du Québec.

Q. Vous avez publié en 1967 au Cercle du Livre de France *La francophonie en péril*. C'est un livre très dur pour le monde français. Et vous étiez alors assez pessimiste au sujet de la place et de l'importance de la France dans le monde. Vos idées ont-elles changé depuis 1967 ?

R. D'abord, permettez-moi une rectification. En France, j'ai reçu, à l'époque, des témoignages d'encouragement. Des personnalités aussi diverses que Claude Lévi-Strauss, Étiemble et Georges Pompidou m'ont écrit de façon fort élogieuse. Au Québec, les réactions ont été celle de l'incompréhension complète. Comment expli-

quer cette différence ? Je crois qu'on est peu habitué, au Québec, à regarder les problèmes en face, lorsqu'il s'agit de la langue française. Ce n'est pourtant qu'à partir d'une analyse objective que l'on peut trouver les solutions qui conviennent. Mes lecteurs en France ont très bien compris que c'est par souci de réalisme que j'ai écrit *La francophonie en péril*. Le critique montréalais qui a posé cette question, me concernant : « Pourquoi écrit-il en français ? » a été d'une profonde naïveté.

Donc, pour répondre à vos questions, je dirai ceci. Tout ce que j'ai écrit sur les dangers menaçant la langue française s'est avéré exact. La récente réunion des experts francophones qui a eu lieu au Québec pour tâcher de freiner le déclin de la langue française, dans le domaine scientifique et international, en porte témoignage.

Quant à l'avenir, je vois deux problèmes connexes. Selon que les francophones réussiront à les résoudre ou non, le français se maintiendra comme instrument de la pensée universelle ou connaîtra le sort d'autres grandes langues du passé, telle l'arabe, par exemple, qui faute de pouvoir s'adapter, s'est fossilisée.

Il faut que la francophonie devienne une entité culturelle et structurée. Les Québécois ont joué un rôle non négligeable pour donner vie à cette réalité. Il reste encore beaucoup à faire. Mais les réalisations de cette génération — l'association des universités de langue française, par exemple — permettent d'espérer que l'essentiel sera sauvé. À cet égard, je serais plutôt optimiste.

La langue, en tant qu'instrument scientifique, est menacée. Il s'agit de tout mettre en oeuvre pour que la langue française demeure apte à exprimer le monde en marche. Déjà, en France, les scientifiques commencent à jargonner en anglais. C'est grave. Le gouvernement socialiste de François Mitterrand voudrait renverser la vapeur. Il faut saluer ses bonnes intentions. Mais a-t-il compris la nature du danger ?

Ce qui s'est passé depuis 1945 est ceci : l'anglais est devenu la langue indispensable de la pensée moderne. L'anglais se situe au-dessus de toutes les grandes langues vivantes : le français, l'allemand, le russe, l'espagnol, le chinois. C'est gaspiller son temps et son argent que de vouloir ramener à la langue française ceux qui l'ont quittée. Il reste une tâche exaltante à accomplir. Il faut doter les revues scientifiques et les organismes ayant pour but de renouveler et garder à jour le vocabulaire scientifique français, *de façon que la langue française devienne normative pour toutes les langues latines, encore plus menacées qu'elle*. Si ce pari est gagné, on verra les Italiens, les peuples hispanophones et lusophones demander à Paris — et pourquoi pas ? à Montréal — le secret de leur intégrité linguistique. Le français, dès lors, pourrait jouer le rôle de brillant second — ce qui ne serait pas si mal pour une langue ayant occupé pendant des siècles la première place.

Q. Vous venez de publier un livre sur la littérature américaine. Rappelons que vous avez publié en 1963 chez Seghers à Paris, *Littérature romande et culture française*. Vous semblez vous intéresser à plusieurs littératures. Je

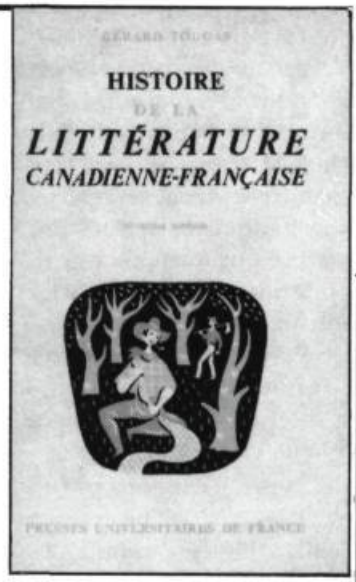

pourrais vous poser ici de nombreuses questions. D'abord, qu'est-ce que vous avez vu dans la littérature américaine que les Américains ou les Français n'ont pas vu ? Je voudrais aussi vous demander si c'est la littérature québécoise qui vous a porté à jeter un regard sur d'autres littératures ? Enfin, j'aimerais savoir aussi si vous avez l'intention de continuer à interroger la littérature québécoise contemporaine ou encore à devenir un spécialiste des petites littératures françaises dans le monde ?

R. Mon livre sur la littérature américaine (*Puissance littéraire des États-Unis*, Éditions l'Âge d'Homme, Lausanne) est destiné aux francophones et aux Québécois en particulier. La grande leçon qui se dégage de la littérature américaine est la suivante : un peuple qui manque de confiance en soi reporte cette humilité sur ses écrivains (au siècle dernier, les Américains n'osaient pas comparer les meilleurs écrivains avec les plus grands écrivains d'Europe) ; au contraire, quand ce peuple s'estime, il privilégie ses écrivains. Aujourd'hui, les Québécois se trouvent sur une pente ascendante. Longtemps, ils ont eu honte d'eux et ont secrètement méprisé leurs écrivains. Levant enfin la tête, ils placent plus haut leurs romanciers et leurs poètes. Les Français, eux, se trouvent sur une pente descendante. Pendant plusieurs siècles ils se sont considérés les plus grands. Devenus modestes, ils lisent de préférence le premier écrivain américain venu, considérant comme un peu éloignés de la réalité et par conséquent moins intéressants, leurs propres auteurs.

Dans un livre que je prépare en ce moment, *Destin littéraire du Québec*, je dirai explicitement comment la littérature québécoise s'insère dans le grand mouvement littéraire occidental et comment il existe désormais deux principales littératures en langue française : la française

et la québécoise. Ce sera une surprise pour les Français qui connaissent Antonine Maillet plutôt que Hubert Aquin et Gérard Bessette et pour tous les Québécois qui demandent aux autres ce qu'il convient de penser de soi.

Les autres littératures en langue française souffrent toutes de difficultés qui les empêchent de se réaliser pleinement. La littérature haïtienne, qui vivote dans une extrême indigence, n'a jamais attiré que quelques esprits curieux et bienveillants ; les littératures suisse et belge de langue française vivent dans un demi-monde culturel occasionné par la proximité de Paris, dont il est impossible de clairement définir les données de façon à satisfaire tous les esprits. La littérature québécoise, au contraire, correspond à une réalité évidente.

Les écrivains de l'Afrique Noire représentent un grand espoir pour l'avenir. Déjà, un grand roman comme *Le regard du roi* de Camara Laye — qui n'a pas son égal chez les Africains anglophones — fait entrevoir ce que pourra donner ce vaste continent à une nouvelle littérature. Mais pour l'instant, il faut bien trouver des définitions de transition pour qualifier les mouvements littéraires qui se font jour de Dakar à Kinshasa. Aussi longtemps qu'il n'existera pas une bourgeoisie africaine suffisamment nombreuse pour faire vivre, sur place, ses écrivains, cette littérature demeurera indéfinissable, puisqu'elle dépendra de l'étranger pour sa survie. (La littérature québécoise pourrait, à la rigueur, se passer de l'Europe)

La littérature maghrébine vit à l'ombre d'un arabisme renaissant et ombrageux. Son avenir est loin d'être assuré. Boudjedra — écrivain de tout premier ordre — doit son succès à la France. Il n'est pas sûr que les Maghrébins continueront à écrire en français. De toute manière, la notion de littérature maghrébine de langue française recouvre quelques centaines d'écrits dont on ne peut dire qu'ils constituent encore une tradition.

La littérature antillaise, qu'Édouard Glissant appelle de tous ses voeux demeure une virtualité, en dépit de l'oeuvre éclatante de Césaire, les nombreuses oeuvres de l'époque coloniale correspondant à des limbes littéraires.

Quant aux écrivains francophones éparpillés à travers le monde, leur destin est de faire périodiquement le pèlerinage de Paris, où des groupuscules leur décerneront des prix littéraires — question de se garder au chaud après l'hivernage des décolonisations.

Seul le Québec est devenu — sans qu'on s'en rende compte — une nation littéraire, possédant les signes de la souveraineté intellectuelle. À cette indépendance-là je crois sans difficulté, puisque bon nombre de Québécois y sont arrivés déjà ! □

David Hayne

« M. Hayne, comment en êtes-vous venu à la littérature québécoise ? »

Pendant la deuxième guerre mondiale je travaillais à Ottawa dans un service de renseignements rattaché au Conseil national de la recherche scientifique. Voulant profiter de mon séjour dans une ville universitaire, je me suis inscrit au cours supérieur de littérature française et canadienne-française donné à l'Université d'Ottawa par M. Séraphin Marion. J'avais déjà suivi un demi-cours de littérature canadienne-française à l'Université de Toronto, mais c'est le cours de M. Marion qui m'a orienté vers la recherche en littérature québécoise, et j'ai préparé mes thèses de maîtrise et de doctorat sous sa direction.

« Vous êtes le premier, si je ne me trompe . . . ? »

Non, je ne suis pas le premier à avoir professé la littérature québécoise à l'Université de Toronto. Comme je viens de le dire, j'avais moi-même suivi en 1940-41 un demi-cours de littérature canadienne-française donné à University College depuis 1938 par une dame de Québec, Mlle Marguerite MacDonald, professeur de français maintenant à la retraite. Au niveau des études supérieures, un premier cours sur le roman canadien-français fut donné en 1949 par mon ancien directeur de département, M. François-Charles-Archile Jeanneret (1890-1967), qui eut l'amabilité de m'associer à son projet. Depuis cette date j'ai continué à faire des cours de littérature canadienne-française ou québécoise.

« Aviez-vous beaucoup d'étudiants à l'origine ? . . . »

Au début, c'est-à-dire dans les années 1940, il y avait une vingtaine d'étudiants en troisième année universitaire qui choisissaient

la littérature canadienne-française, et une demi-douzaine au niveau supérieur. C'étaient pour la plupart des Anglo-saxons, la population de Toronto étant, avant la deuxième guerre mondiale, surtout britannique par ses origines.

« Cela a-t-il beaucoup changé au cours des années ? »

Certainement. Le nombre des effectifs a augmenté : en 1980-1981, deux cents étudiants de l'Université de Toronto suivaient des cours de langue ou de littérature québécoise.

« Depuis ces 40 ans, le nombre de cours et le nombre de professeurs . . . a-t-il augmenté ? »

Sans aucun doute. Parmi nos quatre-vingts professeurs de français à plein temps, il y en a une quinzaine qui donnent un ou plusieurs cours de littérature québécoise chaque année, dont une demi-douzaine au niveau supérieur. Depuis 1975 les départements de français des quatre collèges de l'Université sont combinés en un seul département universitaire : ces chiffres se rapportent donc à l'Université toute entière.

« Et les étudiants ? D'où vous viennent-ils aujourd'hui ? »

Depuis vingt ans, la situation démographique de la ville de Toronto est complètement changée : à l'heure actuelle Toronto est une ville beaucoup plus cosmopolite que Montréal. Nos étudiants de français sont aujourd'hui des Canadiens et Canadiennes d'origine française, italienne, portugaise, allemande ou chinoise (sans oublier les Québécois !), et les Anglo-saxons sont devenus minoritaires.

« D'où vient cet intérêt pour la littérature du Québec ? »

Il y a plusieurs raisons qu'on pourrait avancer. Le choc des événements politiques d'abord : la « révolution tranquille », la crise d'octobre 1970, les victoires du Parti québécois en 1976 et 1981, le bill 101, le référendum et le débat sur la constitution. Ensuite le sentiment, assez répandu chez les étudiants anglophones de cette génération, de vivre ici et maintenant, d'être citoyen d'un pays bilingue et biculturel, d'un Canada qu'il faut connaître plus intimement qu'on ne connaît les autres pays et les autres époques. Enfin, et c'est peut-être prépondérant, la découverte d'une culture québécoise, artistique, cinématographique, musicale et littéraire, qui possède une valeur intrinsèque et dont l'étude peut les enrichir.

David Hayne — Photo : Athé

« Vous décernez des maîtrises et des doctorats . . . ? »

Nous avons rarement des thèses de maîtrise en français à l'Université de Toronto ; l'option existe, mais nos étudiants préfèrent terminer rapidement leur maîtrise (en une seule année) pour passer ensuite au doctorat, auquel ils consacrent cinq ou six ans de travail. Les sujets québécois attirent une bonne proportion des candidats : nous avons eu en 1980-1981 trois soutenances de thèse de doctorat en littérature québécoise (sur Anne Hébert, sur Félix-Antoine Savard, et sur le théâtre canadien-français de 1867 à 1914), ce qui représente le tiers des doctorats de l'année en français.

Votre bibliothèque est, dit-on, bien pourvue en littérature québécoise ?

En effet, la bibliothèque de l'Université de Toronto, la plus riche du Canada pour la littérature française, est aussi excellente en ce qui concerne les ouvrages québécois. Depuis 1920 l'Université achète en principe tous les ouvrages littéraires publiés au Québec, et elle reçoit tous les périodiques littéraires québécois. Le vieux fond est également fort respectable : pour mes propres recherches sur le dix-neuvième siècle québécois il m'arrive rarement de ne pas trouver à la bibliothèque Robarts les ouvrages qu'il me faut.